

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE D'AFANLOUM

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

CENTRE REGION

MEFOU AND AFAMBA DIVISION

AFANLOUM COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL COMMISSION TENDERS BOARD

MAITRE D'OUVRAGE :
LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2025 DU 27/01/2025 EN PROCEDURE

D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS
DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU
ET AFAMBA.

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE
DE NGOUNGOUМОU;

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET LA FAMILLE
(CPFF) A AFANLOUM ;

LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN AIR DE SECHAGE AVEC SECHOIR INTERNE AU CENTRE
VILLE D'AFANLOUM.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2025

n°lot	Montant prévisionnel	imputation
01	21 000 000 (Vingt et un Millions)	
02	100 000 000 (Cent millions)	

DAO _____ BIP 2025, LA CONSTRUCTION D'ASTREINTE – CONSTRUCTION D'UN CPFF – CONSTRUCTION AIR DE SECHAGE
AVECSECHOIR INTERNE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM

03	39 785 000 (trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-cinq mille)	
----	---	--

DELAI D'EXECUTION : Mois

SOMMAIRE

Pièce 1 : Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

Pièce 2: Règlement général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Ouvert (RPAO)

Pièce 4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce 5 : Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Pièce 6 : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Pièce 7 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

Pièce 8 : Cadre du sous détail des prix (SDP)

Pièce 9 : Modèles de Lettre-Commande

Pièce 10 : Formulaires et modèles à utiliser

Pièce 11 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

Pièce 12 : Grille d'Evaluation

Pièce 13 : Etudes préalables ou Plans.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE D'AFANLOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2025 DU
29/01/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, REGION DU
CENTRE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA.**

**LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE
DE NGOUNGOUМОU;**

**LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET LA FAMILLE
(CPFF) A AFANLOUM ;**

**LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN AIR DE SECHAGE AVEC SECHOIR INTERNE AU CENTRE
VILLE D'AFANLOUM.**

***FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDDEVEL, MINPROFF et MINADER
exercice 2025***

1-Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025, Le Maire de la commune d'Afanlouм (maître d'ouvrage), lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de certains bâtiments dans la commune d'Afanlouм, région du centre, département de la mefou et afamba :
Lot 1 : construction d'un logement pour enseignants à l'école publique de ngoungouм, lot 2 construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille (cpff) à Afanlouм et lot 3 : la construction d'un air de séchage avec séchoir interne au centre-ville d'Afanlouм.

2-Consistance des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent la réalisation des opérations ci-après :

1- INSTALLATION DE CHANTIER :

2- TERRASSEMENTS ;

3- FONDATIONS :

**DAO _____ BIP 2025, LA CONSTRUCTION D'ASTREINTE - CONSTRUCTION D'UN CPFF - CONSTRUCTION AIR DE SECHAGE
AVECSECHOIR INTERNE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM**

- 4- MACONNERIE ET ELEVATION ;
- 5- COUVERTURE ;
- 6- MENUISERIE METALLIQUE. ;
- 7- MENUISERIE BOIS ;
- 8- PLOMBERIE ET SANITAIRE ; 9- ELECTRICITE ; 10- PEINTURE.
- 11- V.R.D.

3- Délai d'exécution :

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux pour chacun des lots est de :

- ✓ Lot 1 = trois mois ;
- ✓ Lot 2= six mois ;
- ✓ Lot 3= trois mois.

à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux de la Lettre Commande.

4- Allotissement :

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois lots repartis ainsi qu'il suit :

Lot	Lieux d'exécution	Détail des activités	Montant Prévisionnel par lot	Montant caution de soumission	Délai d'exécution
1	École publique de NGOUNGOUMOU	Construction d'un logement d'astreinte	21 000 000	420 000	90 jrs
2	Centre-ville AFANLOUM	Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille	100 000 000	2 000 000	180 jrs
3	Centre-ville AFANLOUM	Construction d'un air de séchage avec séchoir interne	39 785 000	795 700	90jrs

5- Coût Prévisionnel :

Le coût prévisionnel des travaux par lot à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 : 21 000 000 (Vingt et un Millions) Francs FCFA ;

Lot 2 : 100 000 000 (Cent millions) Francs CFA ;

Lot 3 : 39 785 000 (trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-cinq mille) francs CFA.

6- Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans les bâtiments et Travaux Public justifiant des

capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, l'Exercice 2025 ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Source de financement	Imputation	Acte
01	Construction d'un logement d'astreinte	MINDDEVEL		
02	Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille	MINPROFF		
03	Construction d'un air de séchage avec séchoir interne	MINADER		

8- Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (cautionnement provisoire) d'un montant de 2% du montant prévisionnel fonction du lot qu'il sollicite.

Ces cautions sont respectivement de :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Caution de soumission en FCFA
01	Construction d'un logement d'astreinte	21 000 000	420 000 (Quatre Cent vingt Mille)
02	Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille	100 000 000	2 000 000 (deux millions)
03	Construction d'un air de séchage avec séchoir interne	39 785 000	795 700 (sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent)

Les cautions seront libellées sous l'une des formes suivantes :

-caution de soumission (cautionnement provisoire) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

-Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

BAC _____ BIP 2025, LA CONSTRUCTION D'ASTREINTE - CONSTRUCTION D'UN CPFF - CONSTRUCTION AIR DE SECHAGE
AVECSECHOIR INTERNE DANS LA COMMUNE D'AFANGLOUM

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) :

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'AFANLOUM, dans la MEFOU et AFAMBA, dès publication du présent Avis d'appel d'offres.

10-Acquisition du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au service interne de gestion administrative des marchés dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Afanloum, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du DAO ; Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ; Le montant des frais payés

11-Remise et présentation des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir contre décharge à la salle de actes de l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard 28/02/2025 à 11h (heure locale), et devront porter la mention :

**A. AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2025 DU 29/01/2025 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS
BATIMENTS DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT
DE LA MEFOU ET AFAMBA.**

**LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE
DE NGOUNGOUMOU;**

**LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET LA FAMILLE
(CPFF) A AFANLOUM ;**

**LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN AIR DE SECHAGE AVEC SECHOIR INTERNE AU CENTRE
VILLE D'AFANLOUM.**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

12-Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13- Ouverture des plis :

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **28/02/2025** à 12 h, heure locale dans salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum dans le département de la MEFOU et AFAMBA par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES:

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1 Critères éliminatoires

A- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives.

A.1) Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

A.2) Absence de la caution de soumission (original) à l'ouverture des offres ;

A.3) Au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce dudit dossier, 48 heures après l'ouverture des offres.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- **B.1) Un rapport de visite des lieux signé du soumissionnaire et assorti de prises de vues et de coordonnées GPS pour le site.**

- **B.2) Fausse déclaration ou documents falsifiés**

- **B.3) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.**

- **B.4) Preuves d'acceptation des conditions du marché.**

- **B.5) Non satisfaction de 80 % des critères essentiels**

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- C.1) La soumission datée, timbrée et signée;
- C.2) Bordereau des Prix Unitaires (BPU) daté et signé à la dernière page ;
- C.3) Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises daté et signé ;
- C.4) Le sous détail des prix daté et signé à la dernière page.

D- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

1. La Capacité financière de l'entreprise ;
2. Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ;
3. Qualification et expérience du personnel du chantier ;
4. La disponibilité du matériel, et des équipements essentiels;
5. Compréhension du projet ;
6. La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
7. La présentation du dossier de Soumission ;

15- Attribution du marché :

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière requise pour l'exécution du marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée sur la base du montant hors taxe évaluée **la moins-disante**.

16-Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables à la Commune d'AFANLOUM, de 07 h30min à 16h00.

18- additif à l'appel d'offres

Le Maire de la commune d'Afanloum se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

19- Signature de la Lettre-Commande

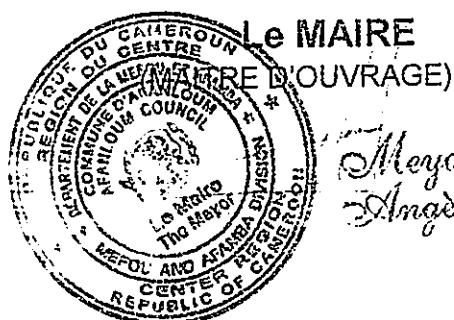
A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maire de la Commune d'AFANLOUM, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

20- VULGARISATION DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALLEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE A LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

(CONAC) AU NUMERO 1517.

AEANI QUM Je 29/01/2025



Meyanga Maru
Amade spse Noal
Malte

Ampliations :

- *MINMAP (pour information)*
 - *DRMAP / Centre ;*
 - *PREFET /MAF (pour information).*
 - *- DDMINEDUB /MAF (pour information) ;*
 - *- DDMAP/MAF (pour information).*
 - *DDMINDEVEL /MAF (pour information).*
 - *SOPECAM (pour publication)*
 - *Président CIMP / CAFAN (pour information) ;*
 - *ARMP/CE (pour publication au journal des marchés) ;*
 - *CHRONO/ ARCHIVES;*
 - *AFFICHAGE/MAIRIE.*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

Peace – Work – Fatherland

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
LOCAL
DEVELOPPEMENT LOCAL DEVELOPMENT

REGION DU CENTRE CENTRE REGION

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE D'AFANLOUM

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES

MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON



ET DU MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND

MEFOU AND AFAMBA DIVISION

AFANLOUM COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL COMMISSION TENDERS BOARD

INTERNAL TENDERS BOARD OF AFANLOUM COUNCIL OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY

N° 102/1/AONC/SG/CIPM-CAFAN//2025 OF THE 17/01/2025 FOR:

Lot 1 : CONSTRUCTION OF A HOUSING FOR TEACHERS AT PUBLIC SCHOOL IN NGOUNGOUMOU

Lot 2 : CONSTRUCTION OF A CENTRE FOR THE PROMOTION OF WOMEN AND THE FAMILY (CPFF) IN AFANLOUM

Lot 3 : CONSTRUCTION OF A DRYING AIR WITH INTERNAL DRYER IN DOWNTOWN AFANLOUM IN NGOUNGOUMOU, AFANLOUM COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.

FUNDING: PIB MINDEVEL EXERCISE 2025

1. Subject of the invitation to tender

The Mayor of AFANLOUM Council (Contracting Authority) hereby issues an Open National Invitation to tender, in emergency procedure FOR THE CONSTRUCTION OF A HOUSING FOR TEACHERS AT PUBLIC SCHOOL IN NGOUNGOUMOU, THE CONSTRUCTION OF A CENTRE FOR THE PROMOTION OF WOMEN AND THE FAMILY (CPFF) IN AFANLOUM AND CONSTRUCTION OF A DRYING AIR WITH

DAO _____ BIP 2025, LA CONSTRUCTION D'ASTREINTE - CONSTRUCTION D'UN CPFF - CONSTRUCTION AIR DE SECHAGE AVECSECHOIR INTERNE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM

INTERNAL DRYER IN DOWNTOWN AFANLOUM IN AFANLOUM COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTRE REGION. 1- Job description The job is meant to:

- 1- Preliminary activities;
- 2- Earthworks
- 3- Foundations
- 4- Masonry and elevations;
- 5- Cover;
- 6- Metal work;
- 7- Wood carpentry;
- 8- Plumbing
- 9- Electricity;
- 10- Painting
- 11-Road and various networks

3- Execution deadline

The overall deadline for the execution of the works shall be **SIX (06)** calendar month. This period runs from the date of notification of the service order to begin work.

4- Number of lots

Lot	Lieux d'exécution	Détail des activités et montant par lot	Montant Prévisionnel par lot	Montant caution de soumission	Délai d'exécution
1	École publique de NGOUNGOUMOU	Construction d'un logement d'astreinte	21 000 000	420 000	180 jrs
2	Centre-ville AFANLOUM	Construction d'un centre de promotion de la femme et de la famille	18 500 000	2 000 000	180 jrs
3	Centre-ville AFANLOUM	Construction d'un air de séchage avec séchoir interne	39 785 000	795 700	180 jrs

5- The cost of the Project

The provisional amount of this project is **Twenty-one Million (21 000 000) francs CFA.**

6- Participation

The Present Invitation to Tender is opened to all Cameroonian Enterprises, which justify the technical, financial and judicial capacities that would enable them to realise these services.

7- Funding

The Public Investment Budget of the Republic of Cameroon, exercise 2025, assures the financing of the services of the Present Invitation to tender.

8- The Amount of provisory deposit:

The amount is fixed at **420 000 (Four Hundred Thousand) Francs FCFA.**

The bid bonds should be labelled in one of these forms:

- Bank caution established by a first-rate bank classified by the Minister in charge of Finance,
- Treasury Receipt from any Public Treasury valuable for thirty (30) days beyond validity of the Tender Files.

9- Consultation of the Tender File

The Tender File may be consulted upon publication of this notice during working hours at the **AFANLOUM COUNCIL.**

10-Acquisition of the Tender File

The file is obtainable at AFANLOUM Town Hall from the publication of this notice, against payment of a nonrefundable sum of Twenty-Five thousand (50 000) CFA francs payable at the AFANLOUM Town Receipt.

11-Submission and presentation of bids

Each tender drafted in English or French in 06 (six) copies including 01 original and 05 (five) copies marked as such, should be forwarded to the Afanloum town hall close to Afanloum council agent, latest on the 17/10/2025 at 11am, local time and should be labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY

N°101/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2025 OF THE 17/10/2025 FOR CONSTRUCTION OF A HOUSING FOR TEACHERS AT PUBLIC SCHOOL IN NGOUNGOUMOU, AFANLOUM COUNCIL, MEFOU AND AFAMBA DIVISION, CENTER REGION.

NOTE: To be opened only at the bid opening session.

12-Admissibility of bids

Each bidder shall include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in the Tender File.

The other administrative documents required shall be produced in originals or true copies certified by the relevant services, and in accordance with the Special Rules and Regulations of the invitation to tender; otherwise the bid shall be rejected. They shall not be older than three (03) months and shall not be produced before the signing and publication of the Tender File.

13-Opening of bids

All the Bids shall be publicly opened in a single phase.

The bids shall be opened on 18/10/2025 at 12Am, local time, in the Afanloum town hall by the Internal Tenders Board. The bidders or their duly authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids.

14- Essential qualification criteria 14.1- Eliminatory criteria

- Absence or non-conformity of an administrative document in the administrative bid after 48 hours starting from the opening date (Except the provisory deposit); - False declaration or falsified documents;
- The omission of a quantified price in the financial bid;
- absence of the provisory deposit;
- Obtaining less than 80% of the technical criteria evaluation.

14.2-Essential criteria

Evaluation of essential qualification criteria will be binary (Yes/No) and based on the following criteria: – The Attestation and site visit report signed by the bidder;

- Presentation of Tender Bids
- The enterprise's references in relation to construction and/or rehabilitation of Houses;
- The availability of materials, personnel and essential equipment;
- Qualification and the experiences of the workers/technicians;
- Methodology, planning and deadline of the execution of the project; – Financial solvency of the Enterprise.

15- Award of the Contract

The Contract will be awarded to a tender whose administrative documents are in conformity with the tender bids required, who scores at least 80% on his/her technical documents and whose financial offer is the least.

16-Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for 90 (ninety) days from the deadline set for the submission of tenders.

17-Complementary information

Complementary Information could be obtained from the Project Owner, the Mayor of AFANLOUM COUNCIL. Call at this following number at any time if you have suspicion of corruption acts :1517

18- Signing of the Contract

After the examination of the bids, the proposition of choice by the Internal Tenders Board and the final choice of the winner by the Project Owner, the contract is subscribed by the winner and signed by the AFANLOUM MAYOR. In case of corruption suspicion, call this followed number 1517

AFANLOUM, the 20/10/2025

THE MAYOR
(PROJECT OWNER)



Copies to :

- MINMAP (pour information) ;
- DRMAP / Centre ;
- PREFET /MAF (pour information) ;
- DDMINDEVEL /MAF (pour information) ;
- DDMAP/MAF (pour information);
- DDMINEDUB /MAF (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CIMP / CAFAN (pour information) ;
- ARMP/CE (pour publication au journal des marchés) ;
- CHRONO /ARCHIVES; - NOTICE BOARD.

PIECE N°02
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL
D'OFFRES (RGAO)

SOMMAIRE DU RGAO

A- GENERALITES

- Article 1 : Portée de la soumission
- Article 2 : Financement
- Article 3 : Fraude et corruption
- Article 4 : Candidats admis à concourir
- Article 5 : Matériaux, matériels, fournitures, équipement et services autorisés
- Article 6 : Qualification du soumissionnaire
- Article 7 : Visite du site des travaux

B- DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

- Article 8 : Contenu du DAO
- Article 9 : Eclaircissements apportés au DAO
- Article 10 : Modification du DAO

C- PREPARATION DES OFFRES

- Article 11 : Frais de soumission
- Article 12 : Langue de l'Offres
- Article 13 : Documents constituant l'offre
- Article 14 : Montant de l'offre
- Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement
- Article 16 : Validité de l'offre
- Article 17 : Caution de soumission
- Article 18 : Propositions variantes des soumissionnaires
- Article 19 : Réunions préparatoires à l'établissement des offres
- Article 20 : Forme et signature de l'offre

D- DEPOT DES OFFRES

- Article 21 : Cachetage et marquage des offres
- Article 22 : Date et heure limites de dépôt des offres
- Article 23 : Offres hors délai
- Article 24 : Modification, substitution et retrait des offres

E- OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

- Article 25 : Ouverture des plis et recours
- Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure
- Article 27 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage
- Article 28 : Détermination de la conformité des offres
- Article 29 : Qualification du soumissionnaire
- Article 30 : Correction des erreurs

DAU _____ BIP 2025, LA CONSTRUCTION D'ASTREINTE - CONSTRUCTION D'UN CPFF - CONSTRUCTION AIR DE SECHAGE
AVEC SECHEOIR INTERNE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM